Réf. Farde e-Assemblées : 2677153

N° OJ : **60**

Projet d'Arrêté - Conseil du 13/10/2025

Objet : Subsides à la Régie Foncière - vitrines Bourse 2025.- Montant : 60.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que la Ville de Bruxelles a décidé de subventionner la Régie Foncière pour les vitrines des Commerces autour de la Bourse;

Considérant qu'un montant de 60.000,00 EUR est prévu au budget extraordinaire de 2025 à l'article 52009/63551 (Subsides en capital à des fins spécifiques aux autres pouvoirs publics).

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : Octroyer un subside de 60.000,00 EUR à l'article 52009/63551 du budget extraordinaire de 2025 à la Régie Foncière pour les vitrines des Commerces autour de la Bourse.

Annexes :

Déclaration de créance subside Régie Foncière - Vitrines des Commerces autour de la Bourse. (Consultable au Secrétariat des
Bourse - rapport (Consultable au Secrétariat des Assemblées)